

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

DELIBERATION N°CD2025- 04/5/30 DOSSIER N°6848	ACTUALISATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET PROGRAMMATION ANNUELLE 2025 DE TRAVAUX ROUTIERS
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurence CHEVREUX à Armelle MARTIN
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

Absent(s) - excusé(s) :

Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : Mme Hélène FAIVRE

**OBJET : ACTUALISATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET PROGRAMMATION
ANNUELLE 2025 DE TRAVAUX ROUTIERS**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la*

Creuse,

VU la délibération n° CD2024-04/5/42 du Conseil départemental du 11 avril 2024 adoptant le Plan

Pluriannuel d'Investissement 2024-2028 ;

VU le rapport CD2025-04/5/30 de Madame la Présidente du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Numérique et Mobilités,

DÉCIDE,

- d'actualiser le PPI Grands Projets Routiers 2024/2028 restant au montant global de **9,55 Millions €**, intégrant les opérations figurant dans le tableau ci-après :

CANTON	COMMUNES	Opérations avec PR	Crédits 2024	Crédits 2025	Crédits 2026	Crédits 2027	Crédits 2028	TOTAL CP	OBSERVATIONS
EVAUX LES BAINS	BUDELIERE VIERSAT	RD64 Recalibrage et renforcement de la chaussée entre la RD41 et Budelière PR 0+00 à 4+021	425 000	425 000				850 000	
SAINT-VAURY	SAINT-LAURENT AJAIN	RD3 Aménagement de la route de la carrière de "Pont à Libaud"				400 000	400 000	800 000	Sécuriser des accotements remise en état de la chaussée
GUERET 1	SAINTE-FEYRE	RD76 Rectification de virages au lieu-dit "La Prade"			1 500 000			1 500 000	Desserte du CMN de SAINTE FEYRE.
FELLETIN	FELLETIN SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	RD23 Pont de la Pisciculture			800 000			800 000	Ouvrage en mauvais état. Déviation PL de FELLETIN
DUN-LE-PALESTEL	VILLARD FRESSELINES	RD5 Réfection du pont de Ténèze				500 000	4 500 000	5 000 000	Ouvrage fermé à la circulation, fin des travaux en 2029
LE GRAND BOURG	MOURIOUX	RD5 pont sur la voie SNCF		600 000				600 000	Ouvrage en mauvais état. Limitation de tonnage à 7.5t
TOTAL			425 000	1 025 000	2 300 000	900 000	4 900 000	9 550 000	

- d'autoriser une programmation annuelle 2025 des travaux routiers à hauteur de **9,6 Millions €** (avances forfaitaires et matériel compris) dont les opérations sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Rubrique	BP 2024 (Pour mémoire)	Propositions BP 2025	Commentaires et opérations principales 2024
Etudes routières 20.843 2031	528.500 €	695.000 €	- Poursuite des études du pont de Tenèze supportant la RD5 sur la commune de VILLARD ; - Poursuite des études de sécurisation du pont de la pisciculture RD23 entre FELLETIN et SAINT QUENTIN LA CHABANNE ; - Finalisation des études pour la réfection du pont SNCF de

			<p>MOURIOUX supportant la</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de recalibrage de la RD76 entre Voust et le CMN de SAINTE-FEYRE - Frais d'étude spécifique demandant des expertises particulières (digues ou autres) et prestations topographiques. Réalisation d'Inspection Détaillée Périodique (IDP), d'études géotechniques, diagnostics sur les chaussées,
<p>Programme Routier Structurant P.R.S. +PRIL 23.843.2315</p>	425.000 €	425.000 €	<p>Fin des travaux de recalibrage de la chaussée de la RD64 entre la sortie de BUDELIERE et la RD41</p>
<p>Aménagements de sécurité et mobilité 23.843.2315</p>	611.000 €	938.000 €	<ul style="list-style-type: none"> - Mise aux normes de la signalisation plastique et de police ; - Réalisation d'aménagement de carrefour de mise aux normes de glissières de sécurité, de sécurisations d'accotements. - RD14 Sécurisation du talus à CHAMPSANGLARD - RD44 Sécurisation du talus La Renauchat à FRESSELINES
<p>Traverses Programme d'axes Grosses réparations 23.843.2315</p>	5.528.800 €	5.627.000 €	<p>La programmation budgétaire est établie en fonction de l'état des chaussées pour le programme d'axes et les grosses réparations aux chaussées, mais également de l'avancement des projets communaux pour ce qui concerne l'aménagement des traverses d'agglomération.</p> <p>Pour la poursuite du renforcement des axes structurants recevant les trafics les plus importants, la priorité des interventions continuera de porter sur les routes où la sécurité des usagers pourrait être impactée et/ou celles nécessitant un entretien curatif avec pour objectif de prolonger leur durée de vie en adaptant les différentes techniques en fonction des critères caractérisant les voiries (trafic, catégorie de route, pathologies,...).</p> <p>En dehors des axes structurants, la sauvegarde du patrimoine routier et l'étanchéité des chaussées reste l'objectif recherché dans un contexte budgétaire contraint.</p>
<p>Ouvrages d'art 23.843.2315</p>	1.784.700 €	1.635.000 €	<p>La programmation budgétaire est établie en fonction de l'état des ouvrages. La priorité est portée sur les ouvrages présentant des pathologies structurelles avancées et/ou faisant actuellement l'objet d'une restriction compte tenu de leur état avec notamment pour les plus importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RD982 Fin des travaux de réfection du mur effondré route de Tulle à FELLETIN; - RD15 Pont de Cheveyron à BONNAT - RD63 réfection de la Digue de l'étang de SAINT VAURY ; - RD17 Digue de l'étang de BLESSAC - RD 40 Digue de l'étang de DOMEYROT - RD 5 Pont sur voie SNCF de MOURIOUX

En marge du programme de travaux, il est prévu d'inscrire **280 000 €** de crédits pour le paiement des avances forfaitaires sur les marchés de travaux et d'études, l'acquisition de matériel pour le bureau d'études et le laboratoire des routes, les acquisitions foncières.

Le détail des opérations du programme inscrites au projet de budget figure dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET